Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Acquisition de nationalite francaise et question matrimoniale

---
Par Visiteur

Bonjour
jai mon ex mari qui est francais et il veut faire beneficier ses enfants de la nationalite mais son nee a etranger 'egypte' l un avant notre mariage et autre apres esque il a le droit de faire benificier ses enfants
en sachant que les enfants vivent au pays avec leurs meres
ps l acquistion de la nationalite de mon ex mari par mariage et que ses deux enfants son mineurs l un de 13ans et autre 7ans

a bientot

---
Par Visiteur

Bonjour Madame

Le souci est que non seulement les enfants doivent être mentionnés dans le décret de naturalisation ou dans la déclaration de nationalité mais en outre ils doivent résider avec leur père ou de façon alternative si les parents sont divorcés.

Cordialement